



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26075902

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

05 JUIN 2026

DU CLERC DE WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0645 893 207**

Nom

(en entier) : **SP-KNOW**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Enfer 4/A - 1350 Orp-Jauche**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Après avoir délibéré, l'assemblée prend acte de la résolution suivante :

L'assemblée générale extraordinaire de la SRL SP-KNOW qui s'est tenue le 02 juin 2026 au siège social de la société, a décidé à l'unanimité de valider le transfert du siège de la Rue de l'Enfer 4/A – 1350 Orp-Jauche vers :

Rue du Bois Bastinne 7
1370 Mélin (Jodoigne)

Cette disposition a été prise par décision unanime des associés avec un effet rétroactif au 1^{er} avril 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demande la parole, l'assemblée est clôturée à 15 heures 30.

Dont procès-verbal, fait et dressé en lieu et date identiques à ceux mentionnés ci-dessus.

L'Administrateur,
De Le Hoye Laurent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge